

**Le Président de Plaine Commune  
répond aux grévistes des médiathèques**

**« Une gestion de la COVID qui suit les recommandations de l'ARS »**

Lors de la rencontre du 14 avril 2021, la délégation CGT a rappelé la décision du gouvernement de fermer pour raison sanitaire les crèches, écoles, collèges, lycées, centres de loisirs. Par conséquent, il est irresponsable d'organiser l'accueil de ces publics dans les espaces de travail et multimédia des médiathèques. Le manque d'effectif des services Hygiène et sécurité d'une part et Logistique et bâtiments d'autre part, expliquent les difficultés de mettre en place et maintenir les moyens de protection (plexiglass, distributeurs de gel, désinfection des locaux, recherche des cas contacts...). Malgré de nombreuses contaminations, les droits de retrait des agents sont restés sans réponses. Il est anormal que les salariés aient recours à la grève pour protéger leur santé.

Le Président répond que Plaine Commune suit les recommandations de l'Agence Régionale de la Santé. La santé des salariés est respectée. Il s'engage à changer d'approche si des variant plus contagieux arrivent sur le territoire.

Le CHSCT s'est réuni le 16 avril en présence de l'Inspecteur du CIG. La présidente-adjointe aux RH pris des engagements : payer intégralement les agents en droit de retrait, mettre à jour les Plans de Continuité d'Activité et procéder aux enquêtes de terrain pour vérifier si les mesures actuelles suffisent à garantir la sécurité.

**« Le travail du dimanche :  
une commande politique »**

Nous avons affirmé notre opposition du travail du dimanche, son inutilité, l'accueil favorable du public qui signe notre pétition et les répercussions pour la vie des agents, et notamment les familles monoparentales ou divorcés. Nous avons tenté de connaître les moyens alloués lors du vote du budget et si les moyens financiers et humains se feraient au dépend d'autres activités.

Le Président a déclaré être soutenu par la majorité des maires. Une compensation financière est prévue. L'administration s'interroge sur l'opportunité de certaines ouvertures, notamment nocturne, en raison de la faible fréquentation.

A 2 mois de la présentation du projet devant les instances (Comité Technique puis Conseil de territoire), aucune information sur la compensation financière du dimanche, les médiathèques impactées, les moyens alloués, les horaires nocturnes en semaine, le maintien d'un samedi libéré sur 2 et d'une demi-journée en semaine courte...

Ces éléments seront communiqués dans un mois. Pourquoi un tel manque de transparence ? Comment envisager une négociation avec les syndicats en un mois ? Comment les agents pourront réorganiser leur vie personnelle et sociale, et trouver une solution pour la garde de leurs enfants pendant la période de vacances d'été ?

**Travail du dimanche à Plaine  
Commune : bientôt le dialogue  
avec les bibliothécaires**



**Faisons signer la pétition et préparons les prochaines mobilisations**